



## **APPEL A CANDIDATURE 2020 - 2022**

Candidatures à adresser à [boursetransverse@gmail.com](mailto:boursetransverse@gmail.com)  
Jusqu'au 15 février 2021 à 00h00 inclus.

**Afin de contribuer à l'émergence d'œuvres entre différentes disciplines, l'ADAGP et Freelens s'associent pour créer la Bourse Transverse et invitent un photographe professionnel à concevoir une œuvre en binôme avec un artiste d'une autre discipline artistique.**

**La restitution de l'œuvre se fera sous la forme d'une publication d'un livre.**

### Quelle est la dotation de la Bourse ?

La bourse est dotée de 7 000 euros pour le duo lauréat.

Une dotation complémentaire de 5 000 euros sera attribuée à l'éditeur qui assurera la publication.

### Qui peut déposer une demande ?

- Le photographe et l'artiste doivent avoir l'un et l'autre un parcours professionnel : expositions, éditions livres, etc
- Le projet doit être présenté par le binôme : artiste (ou éventuellement collectif d'artistes) et photographe (ou éventuellement collectif de photographes).
- Artistes de la scène française (vivant ou travaillant en France)

### Pour quel type d'œuvre ?

- Une création commune entre la photographie, médium source du projet, et une autre discipline artistique [faisant partie du répertoire de l'ADAGP](#)
- L'œuvre doit être une création originale et doit être réalisée dans l'année qui suit la remise de la bourse.
- La restitution de l'œuvre originale prendra la forme d'un livre et devra être publiée pour novembre 2022.

### A qui sera versée cette bourse ?

La dotation de 7 000 euros sera versée aux 2 artistes.

La dotation de 5 000 euros sera versée directement à l'éditeur sur présentation de la maquette du livre.

## Quelles sont les modalités de candidature ?

Le binôme candidat doit envoyer le dossier de candidature complet, enregistré dans un seul document en format PDF, en langue française uniquement par voie électronique [sur ce lien](#).

Il doit comprendre les éléments suivants :

### **1. Dossier administratif**

- Le formulaire complété en ligne (voir lien ci-dessus)
- Une courte biographie et un CV pour chacun des candidats du binôme.

### **2. Dossier artistique**

- Une note d'intention commune comprenant une proposition de projet (maximum 3 pages)
- Un book de 10 pages maximum pour chaque artiste du binôme représentatif de son travail et du projet

### **3. Dossier technique**

- Un calendrier de réalisation du projet
- Un budget prévisionnel

## Calendrier de l'appel à candidatures

- Lancement de l'appel à candidatures : 15 novembre 2020
- Date limite d'envoi des dossiers : 15 février 2021 à 00h00
- Annonce des binômes finalistes : 15 mars 2021
- Envoi des éléments complémentaires : 15 juillet 2021
- Réunion du jury : novembre 2021
- Annonce des artistes bénéficiaires de la bourse : novembre 2021

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter [boursetransverse@gmail.com](mailto:boursetransverse@gmail.com)*